

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le 08/03/2023

ID : 021-212105019-20230221-D2023_010-DE



Département de la Côte-d'Or

Arrondissement de Beaune

Canton d'Arnay-le-Duc

Commune de POUILLY-EN-AUXOIS

Séance du 21 février 2023

Délibération du conseil municipal n°2023-010

Le vingt et un février deux mille vingt-trois, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pouilly-en-Auxois, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Eric PIESVAUX, Maire.

Date de la convocation : 30 novembre 2022

Étaient présents : M. Éric PIESVAUX – Mme Karine BASSARD – Mme Evelyne GAILLOT - M. Stéphane ROUX - M. Yves COURTOT - M. Yohann MORTIER-JEANNIN – M. Joseph COMPÉRAT - Mme Émilie BLANQUART-BOLLENGIER – M. Jérémie BARDET – M. Franck LALIGANT

Étaient absents : 1

Mme Sabrina MARKOWIAK

Étaient excusés : 4

Mme Pauline CANARD

M. Philippe CHAUCHOT

Mme Nicole FILLON

Mme Yvette CHAUCHEFOIN

Pouvoir de :

M. Philippe CHAUCHOT à M. Éric PIESVAUX

Mme Nicole FILLON à Mme Evelyne GAILLOT

M. Yohann MORTIER-JEANNIN a été désigné secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de suffrages possibles : 12

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022

Vu les délibérations 2023-008 et 2022-009 relatives à l'adoption des comptes de gestion et comptes administratif 2022 ;

Considérant que les soldes d'exécution des sections d'investissement du Budget principal et du budget eau et assainissement sont déficitaires ;

Considérant qu'il convient d'affecter les résultats 2022 sur les budgets 2023 ;

Séance du 21 février 2023

Délibération du conseil municipal n°2023-010

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (12 voix) de :

1) Adopter le résultat de clôture du BUDGET PRINCIPAL

Excédent de fonctionnement	2 324 556.16 €
Résultat 2022 de la section d'investissement	- 388 472.76 €
Report déficit N-1 en section d'investissement	- 273 671.12€
Solde d'exécution section d'investissement	- 662 143.88€
Solde des restes à réaliser d'investissement (recettes)	+ 497 764.27 €
Besoin de financement	164 379.61€

AFFECTATION DE RESULTAT

Affectation au R1068	164 379.61 €
Report en fonctionnement au R002	2 160 176.55€

2) Adopter le résultat de clôture Budget annexe Eau et Assainissement

Excédent de fonctionnement	187 236.35 €
Résultat 2022 de la section d'investissement	273 402.94 €
Report déficit N-1 en section d'investissement	- 123 402.94€
Solde d'exécution section d'investissement	150 285.99
Solde des restes à réaliser d'investissement (recettes)	0
Besoin de financement	0

AFFECTATION DE RESULTAT

Report au 001	150 285.99 €
Report en fonctionnement au R002	187 236.35 €

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le 08/03/2023

ID : 021-212105019-20230221-D2023_010-DE



Département de la Côte-d'Or

Arrondissement de Beaune

Canton d'Arnay-le-Duc

Commune de POUILLY-EN-AUXOIS

Séance du 21 février 2023

Délibération du conseil municipal n°2023-010

3) Déclarer toutes les opérations de l'exercice 2022 définitivement closes.

Fait, délibéré et signé en séance, le jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Eric PIESVAUX



Le Secrétaire de Séance :

Yohann MORTIER-JEANNIN